

Synthèse méthodologique SAE :

Les modifications des bases statistiques 2013 à 2020

Date de publication : juillet 2022

Introduction

Un travail d'investissement a été réalisé pour corriger les bases statistiques sur la période 2013-2020. Ce projet de remise à plat intégrale des bases statistiques détaillées de la SAE de 2013 à 2020 avait pour principaux objectifs de :

- Corriger les erreurs méthodologiques et les points aberrants signalés au fil des ans depuis la dernière refonte de la SAE (collecte renouvelée à partir de la SAE 2013) ;
- Garantir une meilleure continuité de définition dans le temps, de manière à pouvoir en inférer un jeu de séries longues dont les évolutions soient fiables et interprétables, à la fois au niveau national et régional (sur la base des nouvelles régions définies en 2016).

Ce projet d'investissement aboutit à des corrections de deux ordres : harmonisation et redressement des données. Enfin, le dispositif de correction de la non-réponse partielle et totale introduit depuis la SAE 2017 a été étendu à l'ensemble de la période 2013-2020. Le tableau proposé à la fin de cette note liste les tables auxquelles des corrections ont été apportées, par rapport aux bases statistiques diffusées jusqu'à fin 2021.

Harmonisation : cohérence intra-questionnaire et avec le référentiel des autorisations de soins

L'harmonisation des données concerne la mise en cohérence des données entre bordereaux (cohérence entre les bordereaux Q20/Q21 et Q23/Q24 particulièrement, dont les ETP salariés et les effectifs de libéraux doivent être égaux), ainsi que l'harmonisation des autorisations avec le référentiel ARHGOS.

Ce travail d'harmonisation des données a notamment porté sur des erreurs dans le calage des données des bordereaux Q20/Q21 et Q23/Q24, sur la suppression des données des colonnes K à P du bordereau Q20 sur les ETP par statut pour les établissements privés et sur le calage des effectifs de libéraux dans les bordereaux Q20/Q21.

Un travail a également été réalisé sur les autorisations des structures d'urgences, des SMUR, des SAMU mais aussi sur les autorisations en cancérologie (chimiothérapie et radiothérapie), en activité interventionnelle en cardiologie et en périnatalité.

Des vérifications sur les Unités Hospitalière Sécurisées Interrégionales (UHSI), les Unités Hospitalières Spécialement Aménagées (UHSA) et les Services Médico-Psychologiques Régionaux (SMPR) ont enfin été réalisées.

Redressement des données : corrections d'anomalies et mise en cohérence inter-temporelle

Le redressement des données concerne des corrections de valeurs aberrantes, manquantes ou des corrections d'incohérences qui n'ont pu être traitées pendant la phase de validation de la collecte et qui n'ont pas été repérées lors de la création des bases statistiques initiales (notamment parce que ces contrôles ont évolué depuis la SAE 2013).

Ces corrections ont notamment porté sur la remise en cohérence des concepts sur la période 2013-2020 pour les places de médecine (suppression des postes de dialyse et de chimiothérapie en début de période), la suppression de l'activité de blocs (bordereau BLOCS) pour les établissements ne faisant que de la psychiatrie et la vérification des séries 2013-2020 sur les capacités en unité de soins de longue durée (USLD), en soins de suite et de réadaptation (SSR), en chirurgie, en obstétrique, en soins critiques, dans les unités à temps partiel dédiées au traitement du cancer et celles dédiées à la médecine gériatrique.

Corrections complémentaires de non-réponse partielle et totale

Une correction de la non réponse partielle et totale est également apportée. En effet, depuis la SAE 2018, les établissements qui n'ont pas validé leur questionnaire mais ont renseigné une partie des données (statut de l'enquête « en cours de saisie ») ainsi que ceux n'ayant pas saisi leur SAE (statut en « non saisi ») sont ajoutés en routine aux bases statistiques. Ce dispositif a été étendue aux SAE des années 2013 à 2017, pour améliorer la couverture de l'enquête et garantir une plus grande robustesse des évolutions temporelles analysées à partir d'agrégats de la SAE.

- Pour les établissements « en cours de saisie », les données complétées par l'établissement sont récupérées et intégrées aux bases statistiques, et les quelques données manquantes (notamment les capacités d'accueil et les données de personnel) sont ajoutées en utilisant les données N-1 :
- Pour les établissements n'ayant pas saisi leur SAE, nous récupérons les données PMSI pour l'activité et nous imputons les données manquantes en utilisant, le plus souvent, les données de l'année précédente (pour les bordereaux et variables les plus importants).

Un dossier de la Drees publié en juillet 2022 documente de façon plus approfondie la méthodologie et les révisions apportées.

Tableau : liste des tables ayant été corrigées, par rapport aux bases statistiques diffusées jusqu'à fin 2021

Table	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
BIO	X	X	X	X	X	X	X	
BLOCS	X	X	X	X	X	X	X	X
BLOCS_P	X	X	X	X	X			
BRULES								
BRULES_P	X	X	X	X	X			
CANCERO	X	X	X	X	X	X	X	X
CHIRCAR	X	X	X	X	X		X	X
CHIRCAR_P								
COVID19								
DIALYSE	X	X	X	X	X	X	X	
DIALYSE_P								
DOULEUR		X		X		X		X
FILTRE	X	X	X	X	X	X	X	X
FIN								
HAD	X	X	X	X	X	X	X	
HAD_P			X					
ID	X	X	X	X	X	X	X	X
IDB	X	X	X	X	X	X		
IMAGES	X	X	X	X	X	X	X	X
IMAGES_P	X	X	X	X	X	X		X
INFOMED	X	X	X	X	X	X		X
MCO – MCOGER	X	X	X	X	X	X	X	X
MCOAVC								
MCOPED		X	X	X				
NEUROCHIR		X						
NEUROCHIR_P								
ORG	X	X	X	X	X	X		X
PALIA	X		X		X		X	
PERINAT	X	X	X	X	X	X	X	
PERINAT_P	X							
PHARMA	X	X	X	X	X	X		X
PN	X	X	X	X	X	X	X	X
PSY	X	X	X	X	X	X	X	X
PSY2	X	X	X	X	X	X		X
Q20	X	X	X	X	X	X	X	
Q21	X	X	X	X	X	X	X	
Q22	X	X	X	X	X	X		
Q23	X	X	X	X	X	X	X	
Q24	X	X	X	X	X	X	X	
Q25 – Q26	X	X	X	X				
REA	X	X	X	X	X	X	X	X
SMURSAMU	X	X	X	X	X	X	X	
SMURSAMU_P		X	X	X				
SSR	X	X	X	X	X	X	X	
SSR_P	X		X	X	X			
SSR2	X	X	X	X	X			
ST			X	X	X	X		
STB	X	X	X	X	X	X	X	X
TELEMED	X	X	X	X	X	X		X
URGENCES	X	X	X	X	X	X	X	X
URGENCES_P	X	X	X	X	X	X	X	X
URGENCES2	X	X	X	X	X	X	X	X
USLD	X	X	X	X	X	X		
USLD_P		X	X					

Correction apportée	Pas de correction	N'existe pas cette année
X		